

Paris, le 8 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UIMM salue la prolongation des aides de France Relance pour l'apprentissage

Annoncée hier par le Premier Ministre à l'issue du Conseil National de l'industrie, l'UIMM salue la prolongation jusqu'au 30 juin 2022 des aides de France Relance pour l'apprentissage dans le cadre du plan « un jeune, une solution ».

« Nous pouvons nous féliciter de la prolongation des aides en faveur de l'apprentissage et de l'alternance en général. C'est une voie d'excellence à laquelle l'UIMM est historiquement et profondément attachée. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, avec 33 Pôles formation UIMM et 135 sites de formation, l'UIMM a réalisé en 2020 un nombre record de nouveaux apprentis formés : 15 833 soit + 20% de nouveaux contrats.

Nous avons la conviction qu'investir dans la formation des talents de demain est non seulement une responsabilité sociétale vis-à-vis de la jeunesse particulièrement touchée par la crise, mais aussi une condition de réussite de la reconquête industrielle indispensable à notre pays.

A cet égard, les tensions actuelles sur le marché de l'emploi attestent de l'urgence de développer massivement les voies de formation aux compétences dont notre industrie a besoin pour soutenir la croissance.

Forts de leur expérience, l'UIMM et son réseau territorial sont pleinement mobilisés pour relever ce défi collectif et soutiendront les initiatives institutionnelles qui y contribueront efficacement. » a réagit **Éric Trappier**, le Président de l'UIMM.

Ces aides, représentant 5 000 euros pour un mineur et 8 000 euros pour un majeur avaient été reconduites au printemps jusqu'en décembre. Le Premier ministre a ainsi annoncé que, dans le cadre de France Relance, celles-ci seraient prolongées jusqu'au 30 juin prochain.

L'UIMM représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle (33 Pôles formation UIMM- 135 sites de formation aux métiers industriels - 35 000 alternants (dont 30 000 apprentis), 150 000 salariés et 15 000 demandeurs d'emploi formés par an), l'UIMM accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



[@uimm](https://twitter.com/uimm)



[lafabriquedelavenir](https://www.facebook.com/lafabriquedelavenir)



[UIMM](https://www.linkedin.com/company/uimm)



[UIMM La Fabrique de l'Avenir](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Contact presse : Etienne Dubanchet / 06 62 70 09 43 / etienne.dubanchet@plead.fr